

## FORMATION EXERCER LA FONCTION DE CONSEILLER SECURITE - ADR / RÉF TMD-010

### OBJECTIF

Maîtriser l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par Route Mettre en place les procédures et documents de contrôles réglementaires.

### CONTENU

#### 1. identifier le besoin de conseiller sécurité

Comment identifier le besoin d'une mission de conseiller sécurité?  
Les objectifs de la mission de conseiller sécurité  
Les textes fondamentaux : règlement ADR, arrêté ADR, réglementation ICPE...

#### 2. les missions du conseiller sécurité

Le respect des différentes réglementations liées aux matières dangereuses  
L'identification des différents acteurs des opérations de transport  
La veille réglementaire en matière d'ADR, de déchets et d'installations classées  
Les sources d'information à utiliser  
La rédaction du rapport annuel d'activité, du rapport d'accident  
Le rapport des incidents et infractions graves, l'établissement des arbres de cause  
La formation des collaborateurs dans le cadre de

l'ADR

#### 3. les outils à développer

Les différentes procédures, protocoles et plans  
Le contrôle des expéditions de matières dangereuses (check-list)  
Le plan de sûreté  
L'audit comme outil de contrôle des prescriptions établies

#### 4. identifier les responsabilités de chacun

Les incidences de la fonction de Conseiller Sécurité sur les responsabilités de l'entreprise  
Les risques et les responsabilités du conseiller  
La notion de "suites pertinentes" données par le chef d'entreprise aux constats, rapports et recommandations  
La délégation de pouvoir et la responsabilité pénale  
MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test théorique des connaissances acquises et/ou évaluation pratique

FORMATRICE - FORMATEUR : Intervenant spécialisé maîtrisant les obligations réglementaires et pratiques des transports dangereux

ACCESSIBILITÉ : Formation en présentielle dans des locaux ADCA ou locaux clients  
Formation disponible en VISIO FORMATION. 100% FOAD ou BLENDED LEARNING (nous contacter)  
Voir livret d'accessibilité pour tous ADCA GFP

style="color: rgb(255, 140, 0);">DÉLAI D'ACCÈS : Cette formation est accessible en continue.

Contactez-nous pour mettre en place un calendrier adapté à votre besoin.

Pour nous écrire directement cliquez ici :

[forma@adca-gfp.fr](mailto:forma@adca-gfp.fr)

**TYPE DE FORMATION :**  
Intra et Inter

**COMPÉTENCES :**  
Techniques, Organisationnelles

**PUBLIC :**  
Tout public

**PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :**  
Aucun

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Méthode active axée sur la participation de l'apprenant - exposés, Supports de cours numérique ou papier - exercices pratiques

**DURÉE :**  
14h

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**  
10

**VALIDATION :**  
Attestation de formation

**PRIX :**

**VILLE(S) ET DATE(S) :**  
Consulter notre site Internet